

## INTERVENTION

*Groupe socialiste, écologiste et républicain*

**Michèle PILOT**, présidente de groupe | Vice-présidente déléguée aux ressources humaines

### ***Rapport « compte administratif 2015 » et budget supplémentaire***

Monsieur le président, Mes chers collègues,

Cette session marque un temps budgétaire particulier à la croisée entre un regard prospectif sur l'année écoulée et un point d'étape à mi-parcours de notre année 2016 avec l'adoption du budget supplémentaire.

#### ***Compte administratif***

Notre compte administratif traduit la gestion saine de notre département. Une gestion qui nous permet de conserver notre capacité d'investissement, capacité nécessaire notamment pour poursuivre la mise en œuvre du projet départemental.

Le compte administratif qui nous a été présenté par notre collègue Christian Ariès met en exergue quelques éléments sur lesquels je souhaiterai revenir.

**Tout d'abord, les taux de réalisation en investissement et en fonctionnement** qui sont supérieurs à ceux observés en 2014.

- Ainsi, on note **un taux d'exécution de 76,2%** en section d'investissement, ce taux était de 73,3% en 2014.  
On remarque que les taux concernant les politiques publiques qui supportent les investissements comme le développement, l'aménagement et l'éducation sont compris entre 78 et 90%. L'éducation passant d'un taux de réalisation de 72% en 2014 à 78% pour 2015, le développement passant de 75% à 90%.
- Concernant la section de fonctionnement, **on note un taux de réalisation de 97%**, il était de 96% pour le CA 2014. Je relève des taux de 100% pour l'aide sociale à l'enfance, la sécurité et incendie, l'éducation populaire et le sport

Ces taux traduisent un projet départemental qui avance à un rythme compatible avec notre ambition pour nos territoires et les Meurthe-et-mosellans.

Le compte administratif fait apparaître un résultat de fonctionnement reporté de **29M€** qui va permettre à la fois de couvrir les restes à réaliser de fonctionnement mais aussi de participer à l'équilibre du budget supplémentaire.

La trajectoire budgétaire que nous nous sommes fixée est respectée avec un souci de préserver notre autofinancement et de limiter le recours à l'emprunt.

Il convient toutefois d'appréhender l'ensemble des chiffres au regard des dépenses des solidarités qui continuent de progresser et qui nous obligent à trouver un juste équilibre entre les dépenses obligatoires et les projets que nous souhaitons porter.

Ainsi, le reste à charge pour les AIS s'élève pour 2015 à 92,8M€ contre 88,4M€ soit 4,4M€ de plus qu'en 2014.

L'issue des négociations sur le recentralisation du RSA pose question sur la stratégie qui a conduit certains à bloquer le processus de négociation. Nous avons réussi le défi de faire reconnaître la nécessité d'une reprise du RSA. Il nous fallait négocier les conditions mais en gardant à l'esprit une seule chose : l'intérêt des personnes pour lesquelles les politiques de solidarité sont vitales.

La question du RSA, reste une question vitale pour nos départements. Il nous faut trouver une solution pour desserrer l'étau qui pèse sur nos finances. Cela est d'autant plus urgent que nous allons très rapidement être confronté à une autre pression financière celle de liée à l'APA. L'évolution de la démographie nous enjoint d'anticiper déjà ce qui sera le nouveau dossier sensible de négociation pour les années à venir.

Certes au niveau du département, nous travaillons depuis plusieurs années sur l'accompagnement de nos aînés, sur la question du bien vieillir avec des solutions innovantes au tout établissement ou tout domicile.

Mais développer des approches nouvelles nécessite inévitablement que nous puissions avoir des moyens d'accompagnement.

Faute d'une prise en compte réelle de ces problématiques et d'une solution pérenne, nos départements seront contraints de réduire la voilure d'un très grand nombre de politiques publiques.

Je conclurai ce point sur le compte administratif en soulignant que construire des budgets d'anticipation, c'est nous garantir une préservation de nos politiques publiques et de nos marges d'action.

Je vous remercie.

### **Budget supplémentaire**

Le budget supplémentaire qui nous est proposé va nous permettre de réajuster certaines lignes budgétaires grâce aux crédits disponibles pour nos politiques publiques afin d'être en cohérence avec nos objectifs.

**Je souhaite revenir sur quelques éléments significatifs de la décision modificative qui va permettre notamment d'augmenter certaines lignes de crédits.**

C'est le cas des **660 000€** qui vont accompagner l'amplification du **plan numérique des collèges**. Ma collègue Audrey Normand rappelait tout à l'heure, l'importance de ce plan pour favoriser la réussite de nos enfants, les former aux usages et je dirai au bon usage du numérique.

**400 000 €** de crédits vont également être consacrés à la **résorption des zones blanches** poursuivant ainsi notre engagement vis-à-vis des besoins des territoires dans une logique de développement équilibré de notre département.

Dans le cadre de notre politique environnementale, nous inscrirons un crédit de 790 000€ d'**acquisition de terrains dans le cadre des ENS** dont 640 000 € pour l'acquisition des terrains Belval ENS.

Session du 23 juin 2016

Soulignons aussi les 62 065€ consacrés à l'insertion, politique vitale pour accompagner les personnes les plus éloignées de l'emploi.

Je soulignerai les 240 000€ consacrés à l'aide sociale à l'enfance qui correspond à la volonté qui est la nôtre de renforcer notre accompagnement à destination des enfants, de la jeunesse.

Ce budget supplémentaire est évidemment la traduction de la vie des projets d'une collectivité, des projets qui parfois avancent plus vite que prévu comme la médiathèque départementale ou la MDD de Nancy couronne pour lesquels, nous allons inscrire 500 000€ de crédits supplémentaires pour cette année.

Et des projets qui peuvent subir des retards en raison d'imprévus très fréquents dans le cadre de chantiers comme pour le plan collèges nouvelles générations. J'insiste sur ce point car les 5,5M€ prévus en baisse ne sont pas une réduction de l'enveloppe des 300M€ du plan collèges nouvelles générations mais un ajustement en raison de l'évolution du calendrier de réalisation.

Les résultats comptables que nous enregistrons vont nous permettre aussi de **réduire notre besoin d'emprunt de 2,4M€** permettant ainsi de poursuivre notre stratégie visant à limiter le recours à l'emprunt. **Je rappelle que les emprunts d'aujourd'hui sont les charges de demain.**

Vous le voyez mes chers collègues, à travers l'ensemble des éléments financiers que nous avons évoqués, nous réussissons à maintenir notre trajectoire budgétaire avec une maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, une réduction du recours à l'emprunt et une préservation de notre autofinancement.

Le cap budgétaire fixé est primordial car malgré les contraintes financières nous réussissons à préserver notre capacité d'accompagnement et d'investissement garantes du maintien d'un service public de qualité pour les Meurthe-et-Mosellans.

L'ensemble des rapports que nous portons aujourd'hui, le compte administratif et le budget supplémentaire traduisent un projet départemental en action. Vous me permettrez un petit clin d'œil à destination de certains collègues qui lors du vote du budget nous exhortaient à je cite « passer la première ». Je crois qu'il faut être réaliste, le projet départemental est depuis longtemps sur la route de l'action.

Au slogan préféré, très entendu dans notre hémicycle « oui nous pouvons », je me permets la version française : je répondrai « **oui nous faisons** » !

Un remerciement particulier aux services pour le travail important réalisé.

Je vous remercie.